

USAGE DE DROGUES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

QUOI DE NEUF DEPUIS 2006 ?

Miguel Rwubusisi et Maïté Pozza

Pour la quatrième fois, Eurotox publie un rapport socio-épidémiologique sur l'usage de drogues (légal et illégal) en Communauté française de Belgique. Ce document de 160 pages rend compte du cadre légal et organisationnel de la politique des drogues menée sur ce territoire, de la situation épidémiologique et des démarches menées en prévention, promotion de la santé et réduction des risques, et des débats sociétaux et politiques liés à ces sujets. Cet article présente les tendances épidémiologiques marquantes pour 2006 et analyse une évolution législative nouvelle instituant, entre autres, les Points d'appuis.

Miguel Rwubusisi et Maïté Pozza sont chargés de projets à Eurotox asbl.

Mots-clés

- Eurotox
- Drogues
- Cadre légal
- Epidémiologie
- Prévention
- Promotion de la santé
- Milieux festifs
- Prison
- Points d'appuis

1 Le milieu festif correspond aux différents événements couverts par les acteurs de réduction des risques liés à l'usage de drogues. En 2006, des données ont été récoltées auprès de 2313 personnes lors de 76 événements et ce, grâce à 12 associations.

2 Attention : il s'agit des personnes qui ont eu un contact direct avec l'une des associations de Réduction des risques, et non pas de l'ensemble des personnes présentes dans le milieu festif

LES TENDANCES ÉPIDÉMIOLOGIQUES MARQUANTES

L'usage des drogues dans des groupes spécifiques

En milieu festif¹

De 2003 à 2006, parmi les personnes rencontrées à l'occasion d'actions de réductions de risques en milieu festif de la Communauté française et à Bruxelles, on constate une augmentation de 9% d'usagers de drogues (en ce compris l'alcool)². A l'analyse de l'évolution des produits, on constate une diminution de la consommation (au cours de l'événement) du cannabis et de l'ecstasy et une augmentation de la consommation du speed, des amphétamines et de l'alcool.

En 2006, hormis l'alcool et le tabac, le produit le plus consommé est le cannabis (28% des personnes rencontrées). Les usagers de drogues par injection représentent moins de 3% des personnes rencontrées.

En rue³

Parmi les personnes rencontrées lors des opérations Boule-de-Neige, on constate

une très légère diminution d'usagers de drogues (en ce compris l'alcool) de 2003 à 2006. La consommation du cannabis, de la cocaïne, de l'héroïne et de la méthadone illégale est relativement stable depuis 2003, contrairement aux autres produits, dont la consommation historique tend à diminuer.

En 2006, le produit le plus consommé est le cannabis (75% des personnes rencontrées). Les injecteurs représentent 53% des personnes rencontrées.

Plus de la moitié des personnes rencontrées (58%) déclarent avoir fait le test de dépistage du sida.

En prison⁴

Un peu moins d'un tiers (30%) des personnes rencontrées déclarent avoir consommé de la drogue (hors alcool) en milieu carcéral. Il s'agit principalement du cannabis, de l'héroïne et des médicaments (somnifères, tranquillisants). Les injecteurs représentent 4% des personnes rencontrées.

Moins d'un tiers (29%) ont fait le test de dépistage du sida. Notons que 9% des personnes rencontrées se sont fait tater en prison.

L'indicateur de demandes de traitement ⁵

En 2006, l'âge moyen des personnes ayant fait une demande est de 33 ans (min. 14 - max. 76 ans). Les demandes sont faites par une majorité d'hommes (79%) et de belges (67%). Environ un demandeur sur trois (28%) ne possède pas de diplôme ou a terminé uniquement le niveau primaire. Un quart (16%) des demandeurs déclarent ne pas avoir de source de revenu ; 31% bénéficient d'un revenu de remplacement, 26% relèvent du chômage, 22% dépendent d'un tiers (famille, amis) et 19% sont autonomes. Deux tiers des demandeurs (68%) disposent d'un logement et 34% vivent seuls.

Les opiacés restent à l'origine de la moitié des demandes (50%) suivis de l'alcool (19%), du cannabis (13%) et de la cocaïne (12%). L'âge moyen de la première consommation du produit principal, chez les personnes qui ont fait une première demande de traitement, se situe aux alentours de 18 ans.

Prix des drogues en rue ⁶

A travers les chiffres globaux, nous observons une augmentation du prix de tous les produits, excepté l'héroïne. Dans certaines régions, on a pu observer en été des prix particulièrement bas pour celle-ci, attirant d'ailleurs l'attention des médias. Cette tendance isolée, bien qu'interpellante, doit être interprétée avec une grande prudence. En effet, aucune information n'était disponible sur la quantité du produit vendu ni sur sa qualité. De plus, d'autres facteurs interviennent, tels le « packaging ». Autrement dit, un « pakson » n'a pas nécessairement le même poids à Bruxelles qu'à Namur. Le prix varie aussi selon la source d'achat et la disponibilité du produit.

A terme, grâce à ces données, nous souhaitons affiner l'axe « santé publique » afin de mieux comprendre le rôle du prix des drogues sur le comportement des

usagers et en déduire ainsi l'accessibilité des drogues.

LA PRÉVENTION DES ASSUÉTUDES EN MILIEU SCOLAIRE : RÊVE OU RÉALITÉ ?

Le rapport 2007 consacre un chapitre important à l'actualité législative de l'année. Il propose, par exemple une analyse détaillée de la circulaire créant les désormais célèbres « Point d'appuis ».

La prévention des assuétudes à l'école a donc à présent sa circulaire, qui est une initiative commune aux ministres Arena (alors aux manettes tant à la présidence qu'à l'enseignement en Communauté française) et Fonck (ministre de la santé en Communauté française)⁷. Cette réappropriation de la responsabilité de la prévention des assuétudes par l'école dans l'école (plutôt que « par le ministère de l'Intérieur » dans l'école) était déjà souhaitée dans la note politique fédérale de 2001 sur l'usage de drogues. Autant dire qu'elle est la bienvenue !

Les quatre points suivants sont abordés par la circulaire :

A. L'approche de la prévention des assuétudes en milieu scolaire

Pour commencer, l'intervention d'adultes-relais auprès des élèves est préconisée (enseignants, directions, éducateurs, médiateurs, PSE et PMS), en plus des acteurs de promotion de la santé proprement dits.

B. Les objectifs de la prévention en matière d'assuétudes

On trouve dans ce paragraphe l'idée déjà ancienne de favoriser le développement et la confiance en soi du jeune afin qu'il puisse se responsabiliser et se positionner face à la consommation de drogues. Exit les messages qui prônent l'abstinence pure et simple et ont fait preuve d'inefficacité.

eurotex

Eurotox remplit depuis 2000 les missions d'Observatoire Socio-Epidémiologique Alcool-Drogues en Communauté française de Belgique et de Sous-Point focal belge de l'observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies (OEDT).

Avenue Emile de Béco 67,
1050 Bruxelles
02 644 22 00
eurotox@skynet.be

3 La rue correspond aux opérations Boule-de-Neige dites « classiques » coordonnées par l'asbl Modus Vivendi. En 2006, 3 opérations ont été menées et ont permis de rencontrer 357 personnes.

4 Une enquête a été menée en 2006 dans toutes les prisons belges et a permis d'interviewer 10% de la population carcérale. TODTS S., HARIKA F., POZZA M., LECLERCQ D., MICALESSI M., *Usage de drogues dans les prisons belges, monitoring des risques sanitaires 2006*, Modus Vivendi, Bruxelles, 2007.

5 Il s'agit d'un des 5 indicateurs épidémiologiques créés par l'Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies (OEDT), constitué de 20 variables. Il permet d'avoir une estimation du nombre et du profil de personnes ayant fait une demande de traitement auprès d'un centre spécialisé en toxicomanies et donne une image du paysage des centres spécialisés. En 2006, pour la Communauté française et Bruxelles, 3754 demandes ont été enregistrées dont 587 premières demandes.

C. Les méthodes et les critères de qualité de l'action préventive

Dans l'ensemble, la circulaire semble donc inspirée par des « méthodes qui proscrivent le recours à l'émotionnel et au sensationnel, à la peur et à la menace ». On notera avec intérêt le souci d'information des parents et des familles afin d'assurer la continuité et la cohérence du discours des adultes.

D. Les structures et les services-ressources en Communauté française

Parmi les relais associatifs proposés par la circulaire, on note la création de « points d'appui » prévus dans les CLPS⁶, lesquels sont au nombre de 9. Les autres relais sont, outre les « associations actives dans le domaine de la

prévention », les deux FEDITO, mais encore des « acteurs spécialisés » menant de « nombreuses actions préventives ». C'est entre ces « acteurs spécialisés » et les établissements scolaires (y compris les structures PMS et PSE) que le gouvernement entend renforcer la collaboration via les points d'appui. Ceux-ci auront aussi la tâche concrète de réaliser un « Guide pratique de l'intervention associative en matière de prévention des assuétudes en milieu scolaire ».

La tâche est ample, et il faut espérer que les moyens alloués seront à sa hauteur, car il n'a été prévu à la base qu'un APE/ACS (et pas toujours à plein-temps), fourni par la région pour chaque point d'appui, ce qui risque de réduire leur marge de manoeuvre. ■

6 Eurotox, en tant que Sous Point Focal belge, réalise chaque année une enquête sur le prix réel des drogues en rue et ce, grâce à la centralisation par les associations de première ligne de données fournies par les usagers. Dans la mesure du possible, 10% du public des associations est interrogé.

En 2006-07, nous avons obtenu des informations pour 4 partenaires à Bruxelles, 4 dans le Hainaut, 1 à Liège, 1 à Namur. Notons que certaines limites dans l'enquête doivent nous pousser à faire un examen prudent des résultats (la petitesse des échantillons, l'estimation visuelle du poids, le manque d'information sur les conditions d'achat et sur la qualité des produits).

7 Circulaire n° 1552 (19/07/2006).

8 Centres Locaux de Promotion de la Santé.

Jeu, Addiction et société

in *Psychotropes. Revue internationale des toxicomanies et des addictions* - Vol. 13, n° 3-4, 2007.

La revue *Psychotropes* traite des différentes conduites de dépendance et des problématiques qui en découlent. Elle a pour axe central l'étude de l'usage et de l'abus des « drogues ». Elle tente de rendre compte des grands courants de pensée, mais également de l'extrême diversité des pratiques suscitées à travers le monde par l'effort de recherche, de prévention et de soin.

Sa livraison de décembre 2007 a pris corps autour d'une journée d'étude organisée au Centre Médical Marmottan en janvier 2007, complétée par d'autres contributions afin de constituer ce dossier sur l'articulation entre « Jeu, addiction et société ».

Dans ce numéro, l'article de Camélia Louachen, Laurent Plancke et Martine Israël (p. 153-175) rapporte les résultats d'une enquête exploratoire faite auprès de 444 collégiens quant à leurs attitudes et temps passé devant écrans (internet, jeux vidéo, télévision). L'étude met en exergue l'importance du « contrôle parental qui, lorsqu'il est absent, tend à accroître le risque d'avoir un usage excessif des écrans ». Elle souligne aussi que « l'utilisation d'internet s'inscrit dans les nouveaux modes de sociabilité des jeunes : quatre sur cinq utilisent la toile, souvent ou très souvent, pour discuter, participer à des forums ou *chater*. Si l'on ajoute à ces modes de communication la téléphonie, il est possible de confirmer le besoin très fort des jeunes d'être en lien avec leurs pairs ». Les auteurs proposent de mener ce type d'enquête sur un échantillon de plus grande taille et suggèrent que des « programmes de réduction des risques (auprès des jeunes) soient mis en oeuvre en association étroite avec leurs parents ». ■

